



DEPART DES POSTES A BRUXELLES.

POUR Alost, Ninove, Grammont, Termonde, St. Nicolas, Lokeren, Hulst, & tout le pays de Waes, Gand, Bruges, Ostende, Nieupoort, Furnes, Ipres, Courtray, Menin, Audenarde, Tournay, Lille, St. Omer, Dunckerke, toute la Flandre Gallicane, l'Artois, & la Piccardie.

Tous les jours, à 4. heures après-midi.
Pour Halle, Tubise, Braine-le-Comte, Soignies, Enghien, Mons, Ath, Valenciennes, Cambrai, St. Quentin, Paris, & la France.

Pour Genappe, Wavre, Gembloux, Sombreff, Nivelles, Charleroy, Namur.

Pour Malines, Lierre, Anvers.

Pour Louvain, Tirlemont, St. Tron, Tongres, Liege, Mastricht, le pays de Limbourg, Aix, Duffeldorff, Cologne, Bonn, Coblenz, Wetzlar, Mayence, Francfort, Manheim.

La poste part encore aux jours marquez ci-dessous.

D I M A N C H E.

A 4. heures après-midi.

Pour Middelbourg, Vlissingue, & toute la Zelande.

A 10. heures du Soir.

Pour Hambourg, Lubec, la Suede, Danemarc, Bremen, Osnabruck, Brunswick, Paterborn, Hannover, Cassel, Munster.

L U N D I.

A 10. heures du Matin.

Pour Amsterdam, Rotterdam, la Haye, Leyden, Dort, & toute la Hollande.

Pour Malines, Anvers.

A 10. heures du Soir.

Pour Mafeyck, Ruremonde, Nimegue, Arnhem, Zutphen, toute la haute & basse Gueldre, le pays de Cleves, Cassel, Berlin, les Etats du Roi de Prusse, la Saxe, la Pologne, & la Moscovie.

Pour la Ville & pays de Luxembourg.

M E R C R E D I.

A 4. heures après-midi.

Pour Middelbourg, Vlissingue, & toute la Zelande.

Pour Londres, & toute l'Angleterre.

A 10. heures du Soir.

Pour l'Italie, Vienne, les pays héréditaires de l'Empereur, & toute la Haute Allemagne.

Pour Hambourg, Lubec, la Suede, Danemarc, Bremen, Osnabruck, Brunswick, Paterborn, Hannover, Cassel, Munster.

Pour la ville, & le Pays de Luxembourg.

J E U D I.

A 10. heures du matin.

Pour Amsterdam, Rotterdam, la Haye, Leyden, Dort, & toute la Hollande.

Pour Malines, Anvers.

A 10. heures du Soir.

Pour Mafeyck, Ruremonde, Nimegue, Arnhem, Zutphen, toute la haute & Basse Gueldre, le pays de Cleves, Cassel, Berlin, les Etats du Roy de Prusse, la Saxe, la Pologne, & la Moscovie.

V E N D R E D I.

A 10. heures du Soir.

Pour Madrid, toute l'Espagne, & le Portugal.

S A M E D I.

A 4. heures après-midi.

Pour Londres, & toute l'Angleterre.

A 10. heures du Soir.

Pour l'Italie, Vienne, les pays héréditaires de l'Empereur, & toute la Haute Allemagne.

Pour la Ville & Pays de Luxembourg.

Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi à 10. heures du soir.

Pour Hasselt.

Dimanche & Mercredi.

Pour Dieff.

ARRIVÉE DES POSTES A BRUXELLES.

DE Louvain, Tirlemont, St. Tron, Liege, Mastricht, Aix, Duffeldorff, Cologne, Francfort.

De Malines, Lierre, Anvers.

De Genappe, Charleroy, Nivelles, Wavre, Namur.

D'Alost, Gand, Bruges, Ostende, Tournay, Lille, & de toute la Flandre.

Tous les jours après-midi.

De Tubise, Enghien, Soignies, Ath, Mons, Valenciennes, Cambrai, & de la France.

La Poste arrive encore aux jours marquez ci-dessous.

D I M A N C H E.

A 8. heures du matin.

De Prague, Nuremberg, & de la haute Allemagne.

De la Haye, Amsterdam, Leyden, Rotterdam, Dort, Breda, Bergen-op-Zoom.

L U N D I.

A 8. heures du Matin.

De Mafeyck, Ruremonde, Nimegue, de la haute & basse Gueldre, du pays de Cleves, des Etats du Roi de Prusse, de la Saxe, de la Pologne, & de la Moscovie.

De la Ville & du Pays de Luxembourg.

Après midi.

De l'Espagne, & de Portugal.

M A R D I.

A 8. heures du Matin.

D'Italie, de Vienne, & de la haute Allemagne.

M E R C R E D I.

A 4. heures du Matin.

De Prague, Nuremberg, & de la Haute Allemagne.

D'Hambourg, Bremen, de la Suede, & du Danemarc, du Pays d'Hannovre, & de Munster,

De la Ville, & du Pays de Luxembourg.

D'Amsterdam, Utrecht, Rotterdam, Breda, Bergen-op-Zoom, Bois-le-Duc.

De Middelbourg, & de la Zelande.

Après-Midi.

De la Haye, Leyden, Rotterdam, Dort, Breda, Bergen-op-Zoom.

V E N D R E D I.

A 8. heures du Matin.

De Mafeyck, Ruremonde, Nimegue, de la Haute & Basse Gueldre, du Pays de Cleves, des Etats du Roy de Prusse, de la Saxe, de la Pologne, & de la Moscovie.

S A M E D I.

A 8. heures du Matin.

d'Italie, de Vienne, & de la Haute Allemagne.

D'Hambourg, de la Suede, du Danemarc, du Pays d'Hannovre, & de Munster.

D'Amsterdam, de la Haye, Utrecht, Rotterdam, Breda, Bergen-op-Zoom, Bois-le-Duc.

De la Ville, & du Pays de Luxembourg.

De Middelbourg, & de la Zelande.

Mercredi & Samedi à 8. heures du matin.

D'Hasselt.

Mardi & Vendredi à 8. heures du matin.

De Dieff.

N O T A.

- 1°. Que les Lettres d'Espagne arrivent en hiver un ou deux jours plus tard qu'il n'est marqué ci-dessus.
- 2°. Qu'on ne peut marquer l'arrivée des Lettres d'Angleterre, qui partent de Londres deux fois la semaine, à cause du trajet de la mer, qui dépend du vent.
- 3°. Que les Lettres pour l'Italie, & l'Allemagne, qui passent Wesel ou Cologne, excepté celles pour la ville d'Hambourg, doivent être affranchies à Bruxelles, faute de quoi elles restent au Bureau, & tous les Paquets pour Hambourg, Wesel, & Cologne, qui pèsent au-dessus d'une once, doivent être affranchis, aussi les Lettres adressées aux Maîtres des Postes desdites Villes.
- 4°. Qu'il faut marquer sur l'adresse des Lettres pour des Bourgs, Châteaux, Villages, & Abbayes, le nom de la Ville la plus voisine, afin qu'elles puissent être sûrement adressées.